

# Commission de formation professionnelle du domaine technologies et industrie

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

M. Sylvian Aubry, représentant des enseignant-e-s, Le Locle

M. Charles Constantin, représentant de Carrosserie Suisse, Neuchâtel, région jurassienne et Berne francophone, Neuchâtel

M. Rosario Di Gerlando, représentant de l'Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique (COMEC), St-Aubin-Sauges

Mme Alexandra Wenger, représentante de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH), La Chaux-de-Fonds

M. Olivier Habegger, représentant de Swissmem – formation professionnelle Romandie, Winterthur

M. Steve Jeanneret, représentant de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), Dombresson

Mme Corinne Quaranta, représentante de l'Association industrielle et patronale (AIP), La Chaux-de-Fonds

M. Lionel Rieder, représentant de ICT-BEJUNE, Saint-Blaise

M. Jason Ryser, représentant de l'Union technique agricole (UTA) de l'Arc-jurassien, Gorgier

Mme Armelle Jeanine Vallat-Michel, représentante de l'Association neuchâteloise pour la chimie (ANC), Neuchâtel

Mme Solenn Ochsner, représentante des milieux syndicaux, La Chaux-de-Fonds

M. Patrick Duvanel, représentant de la direction du Centre de formation professionnelle neuchâtelois, Le Locle

Mme Corinne de Marco, représentante de l'office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds

M. Philippe-Emmanuel Grize, représentant de la direction du domaine ingénierie de la HE-Arc, Neuchâtel

---